



VOUTE

clé de

Bulletin édité par l'Association pour la Sauvegarde du Château de Bon Repos
diffusion strictement réservée aux adhérents de l'Association
Directeur de la Publication Bruno VIROT - Impression Prestoprint Grenoble

N°2

janvier 1987

ÉDITORIAL :

L'événement le plus important de l'année 1986 au Château de Bon Repos ne sera pas l'achèvement de la réfection des tours. Ce ne sera pas non plus les soirées médiévales organisées en juin qui furent pourtant une réussite, tant par la qualité culinaire que par l'ambiance qui enchantait à la fois les organisateurs et les 200 convives.

L'événement de 1986 aurait pu être aussi l'achèvement des travaux de réfection de la chapelle ou la pose d'une somptueuse porte d'entrée au château, marquant le terme du temps où le lieu était soumis aux détériorations continues. Cela aurait pu être aussi la création de ce journal, véritable lien entre les adhérents et la vie de leur château.

NON, l'événement le plus important de cette année 1986, et peut-être même aussi le plus important depuis que l'Association existe, n'est pas lié à la restauration pourtant encouragée cette année par le "Prix Régional des Chantiers de Jeunes Bénévoles". Il n'est pas non plus lié à l'animation malgré des premiers contacts et dossiers pour fêter dignement le bicentenaire de la Révolution Française en 1988, peut-être par la reprise du spectacle de 1984.

NON, cet événement qui assure au château de Bon Repos un avenir nouveau et durable est son classement à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Cette simple décision administrative est sûrement la plus importante prise au sujet du château depuis 10 ans, date de son achat par la Municipalité de l'époque. Elle garantit la sauvegarde du château pour les décennies à venir. Mais attention, sans l'action d'une Association de Sauvegarde dynamique, cette mesure serait inutile. Alors n'oubliez pas de soutenir notre action. Adhérez ! et faites adhérer vos amis.

Bruno VIROT

CE QUE SIGNIFIE LE CLASSEMENT

Il existe deux catégories de protection des immeubles au titre des Monuments Historiques :

- le classement comme Monument Historique qui est une mesure de protection complète et définitive ;
- l'inscription sur l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques qui est une mesure de protection moins contraignante et plus fréquente.

C'est à cette deuxième catégorie qu'appartient désormais le château de Bon Repos.

Les effets qui s'attachent à cette inscription sont multiples :

I - LA PROTECTION

Le bâtiment inscrit ne peut être détruit, déplacé ou modifié, même en partie, ni être l'objet d'un travail de restauration ou de réparation sans l'autorisation des Monuments Historiques.

II - LES TRAVAUX

Les travaux autorisés peuvent bénéficier d'une participation financière, lorsqu'il s'agit de travaux indispensables à la conservation de l'édifice. Son montant ne peut dépasser 40 % du montant total, mais en pratique, il est de l'ordre de 10 à 20 %.

III - LES ABORDS DU MONUMENT

Toute construction, restauration, destruction effectuée dans le champ de visibilité de l'édifice inscrit (c'est-à-dire dans un périmètre de 500 m de rayon autour du Monument Historique et sur des bâtiments visibles du Monument Historique ou en même temps que lui) doit obtenir l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France.

Notons que sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, non seulement le château mais aussi l'ensemble des restes des enceintes qui l'entourent.



LE CHANTIER DE LA CHAPELLE

Depuis deux ans, les dimanches succèdent aux dimanches où quelques uns d'entre nous se retrouvent courageusement pour travailler à la restauration du secteur de la chapelle du château.

L'aide financière que nous a accordée le Crédit Agricole par la Fondation des Pays de France aura permis à plusieurs pièces du château de revivre et à notre Association de garder espoir en la restauration de ce vieil édifice.

Espoir d'autant plus fort que par deux fois, notre réalisation a été encouragée : en 1985 d'abord avec le deuxième prix régional des Chantiers de Bénévoles, et cette année avec le premier prix régional de ce même concours.

Cela fait 18 000 F en tout, déjà engagés pour de nouvelles dépenses qui permettront d'achever la réfection de ces pièces et leur organisation en salle d'exposition.

Au printemps, tout doit être terminé et prêt pour l'inauguration. Le prochain numéro de "Clé de voute" sera entièrement consacré à cet événement, en précisera la date exacte et vous expliquera tout sur la chapelle, ce qu'elle fut et ce qu'elle sera.

Un rendez-vous à ne pas manquer pour vous tous qui soutenez notre action.

ETRANGE AFFAIRE

Vendredi 5 décembre 1986, 14 h, au château.

Une étrange manifestation se prépare, les corbeaux un peu inquiets ont déjà disparu.

Un drôle de cortège lui a fait place. Un camion-grue a donné le signal de départ. Le temps de voir arriver les enfants des écoles, et déjà la grue commence son travail.

Suspendue par un câble, la charpente de la tour Nord-Est du château, construite quelques semaines auparavant à l'intérieur du château, s'est élevée comme aspirée par un désir d'ailleurs, pour aller se poser là-haut, sur le couronnement de la tour. Bientôt les ardoises couvriront les blanches voliges de châtaignier.

Pour la troisième fois, le château a trouvé un bout de toit supplémentaire pour se protéger.

Trois petites tours et... la quatrième tour bientôt prendra le même élan. Le château se dressera alors solidement campé sur ses quatre tours à poivrières, protégées sous l'ardoise brillante des nouvelles toitures, prêtes une nouvelle fois à affronter le cours des siècles.

C'était un vendredi où l'on était heureux de voir M. Lambert et ses compagnons charpentiers oeuvrer pour un château futur, où l'on était fier d'avoir réussi à trouver les financements nécessaires pour restaurer les vieilles toitures trouées, même si pendant sept ans nous devons faire preuve d'invention pour trouver chaque année les 14 000 F de remboursement de l'emprunt.

Etrange affaire...

CONVOCATION

Assemblée

Foyer de Haute-Jarrie

Quatre cents ans. A l'instant où nous fêtons la nouvelle année 1987... nous avons quelques documents qui nous permettent de savoir ce qui se passait à JARRIE, il y a quatre cents ans.

La FRANCE, sous le régime d'HENRI III, était divisée en deux camps : catholiques et protestants. Chaque camp levait ses armées, faisait appel à l'étranger pour la lutte fratricide qu'est la guerre de religion et qui déferlait sur notre pays... Le roi HENRI, sans force de caractère et plus enclin au plaisir qu'habile aux affaires de l'Etat, assistait à la lutte meurtrière de ces factions sans faire preuve d'autorité.

En DAUPHINE, Bernard NOGARET DE LA VALETTE était opposé à LESDIGUIERES, chef reconnu des réformés, qui avait renforcé son armée d'un contingent suisse d'environ cinq mille hommes. C'est à JARRIE que ces deux adversaires vont s'affronter.

Le début de l'année 1587 a été employé à la préparation de leurs troupes respectives. LESDIGUIERES s'empare du château de CHAMP en pétardant la tour. Le Parlement de GRENOBLE s'inquiète : la guerre est à sa porte. Il délègue Pierre DE CHAPONAY, Seigneur d'EYBENS et Louis ARMUET Seigneur de BON REPOS pour essayer de conclure une trêve.

"Ce serait bien le plus grand deservice qui me pourroit fere mes subjects de Dauphiné que d'accorder maintenant une trêve avec les huguenots, voiant qu'ils sont après à fere entrer en mon royaume ung très grand nombre d'estrangers..."

écrit notre roi HENRI.

Les deux parlementaires, pour donner satisfaction au Parlement en éloignant les opérations militaires, convinrent que les châteaux de CHAMP et de LA MURE seraient démantelés, en échange de six mille écus d'or, à titre d'indemnité... Mais LESDIGUIERES campait sur le bord du RHONE, aussi LA VALETTE augmenta son armée et rassembla à ROMANS : 2 500 fantassins, quelques cornettes de cavalerie, 150 cavaliers...

Le but des protestants était de rejoindre leurs secours suisses. Ils remontèrent l'ISERE par la rive gauche, LA VALETTE sur la rive droite les suivit. Les deux armées se trouvèrent face à face, échangeant quelques mousquetades, passant par VEUREY, SASSENAGE puis sur la rive gauche du DRAC.

Le 18 août, les réformés étaient dans la plaine de CHAMP tandis que LA VALETTE était à JARRIE, ses avant-postes dans les îles formées par la ROMANCHE et le gros de ses troupes sur les coteaux de JARRIE.

Passer à gué la ROMANCHE était impossible, la rivière étant trop grosse à la fonte des neiges. Rétablir le pont était difficile. Le beau-frère de LESDIGUIERES, MORGES y perdit la vie. Mais il fallait à tout prix joindre le renfort suisse, arrivant par GONCELIN puis la vallée d'URIAGE. De cette vallée, il gravit ensuite le coteau de BRIÉ.

Le 19 août 1587, ils partirent à l'aube, s'attendant à rencontrer les catholiques avant la grosse chaleur. Ils marchaient par huit hommes de front en rangs serrés, hérissés de longues piques. Sur le plateau, Alphonse D'ORNANO, avec un détachement de CORSES, Commandant en chef de ce corps, les attendait dans un bois avec 600 ou 700 hommes sous ses ordres. LA VALETTE était resté sur les rives de la ROMANCHE.

Il est dix heures du matin lorsque les troupes s'affrontent. Les décharges de mousqueterie déciment sans les arrêter les piquiers suisses, leurs arquebusiers ne pouvant atteindre les ennemis cachés dans la futaie. Les capitaines DES CROTTE et SAINT VINCENT lancent leurs chevaux légers sur les SUISSSES inébranlables.

Le combat dure jusqu'à six heures. Rang après rang, les SUISSSES "renforcés de courage" soutiennent furieusement le combat. Puis... "deffaicts et vaincus", ils se relâchent de "leur ordre et rigueur".

Mille deux cents morts au même endroit, cinq cents un peu plus loin ; les hommes survivants sont faits prisonniers. Ces mercenaires, munis d'armes trop primitives, à peine exercés, conduits par des capitaines ayant peu d'expérience de la guerre, n'avaient pu résister aux troupes aguerries, disciplinées, commandées par D'ORNANO.

Les cadavres furent enterrés sur place... beaucoup d'habitants de JARRIE peuvent en témoigner. Les prisonniers furent conduits à VALENCE, pour peu de temps car la ville de BERNE intercédait pour eux et facilita leur rançon. Une centaine de fuyards remonta la vallée de la ROMANCHE et se réfugia dans l'OISANS.

Pour les catholiques, peu de perte. Leur chef n'avoua que cent blessés et cinquante morts. LA VALETTE fit parvenir au roi un succinct récit du combat qui se terminait ainsi :

"Ne tairay l'honneur de cest exploit appartenir audit Seigneur Alfonse qui a esté dignement assisté desdicts Sieurs d'Esgaravaques, Des Crottes et Saint Vincent, ausquels je le supplie de vouloir faire congnoistre le bon gré qu'elle leur scayt de s'i estre prestés si généreusement car il se peult dire ceste exécution avoir esté faicte avec quatre vingtz chevaulx et quatre à cinq cens harquebuziers dont ils sont d'autant plus à louer, ainsy qu'il plaira à Vostre Majesté leur témoigner."

En récompense de sa brillante carrière, HENRI III nomma l'heureux messenger, le capitaine DES CROTTE, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Michel et Gouverneur de DIGNE. Les enseignes qu'il avait apportées furent remises à l'archevêque de PARIS, on les vit longtemps flotter dans la nef de Notre-Dame.

Ne pouvant traverser la ROMANCHE, les deux chefs huguenots avaient assisté à la bataille, impuissants. Ils avaient entendu les cris de victoire des catholiques et avaient souffert avec désespoir la mort de ces braves qui s'étaient fait tuer pour une cause qui n'était pas la leur. Ils partirent de CHAMP, remontèrent la vallée de l'OISANS jusqu'au BRIANÇONNAIS.

La bataille de JARRIE avait été décisive, les SUISSSES étaient éliminés. En 1588, D'ORNANO fut nommé Lieutenant Général en DAUPHINE et il devint plus tard Maréchal de FRANCE.

Quatre siècles plus tard, il ne nous est pas possible de situer la haute futaie d'où les catholiques décimèrent les courageux SUISSSES : autour des SIMIANES ? près de BON REPOS ? Quoiqu'il en soit, nous savons qu'en ces temps difficiles des guerres de religion, le site de JARRIE joua un grand rôle.

Générale

Vendredi 27 Février 1987

NEZ NOMBREUX

LES RESSOURCES DE L'ASSOCIATION

LES ADHERENTS

Nous les remercions d'abord de leur fidélité et de leur générosité. C'est un soutien bien réconfortant pour ceux qui consacrent de leur temps au château.

Des nouveaux :

Une grande satisfaction aussi est la réponse "massive" à notre appel à adhérer du Bulletin n° 1. Ce sont plus de soixante personnes qui sont venues renforcer et renouveler nos adhésions. Parmi elles -autre satisfaction- beaucoup de Jarrois, des anciens et des nouveaux qui montrent ainsi leur intérêt à notre action de sauvegarde du patrimoine.

Combien ?

Début décembre, plus de 370 adhérents, mais le règlement des cotisations est un peu irrégulier, et 270 personnes se sont acquittées du montant de l'adhésion. Il reste donc une centaine de membres qui n'ont pas cotisé cette année.

Ils sont généreux...

Pour la première fois, tout de même, nous dépassons le cap des 10 000 Francs. Nous espérons que vous serez encore en 1987 généreux et fidèles, et que nous pourrions assurer sans problème les remboursements d'emprunt pour les toitures des tours.

Qui sont-ils ?

Près de 230 sont Jarrois, une cinquantaine Grenoblois, et de l'agglomération environ 80. Puis ceux qui sont à Toulon, Marseille, Alès, Marciac (un salut à une ex-présidente), en Vendée et aussi à Carpentras. Et encore en Hautes-Alpes, Haute-Loire, Savoie et Haute-Savoie et aussi à la Côte St André, Lyon, en région parisienne, même dans l'Aisne et jusqu'en Allemagne !

Il ne tient qu'à vous, amis adhérents, de faire de nouveaux adeptes pour allonger la liste. Il y a de la place sur le cahier et... dans la caisse !

ADHESION 87 : 40 F INDIVIDUEL ; 60 F COUPLE



LES AUTRES REVENUS

Les adhésions représentent, avec la subvention municipale de la commune de Jarrie, la partie fixe de nos revenus. Mais il y a aussi toutes les recettes annexes que nous allons essayer d'augmenter cette année.

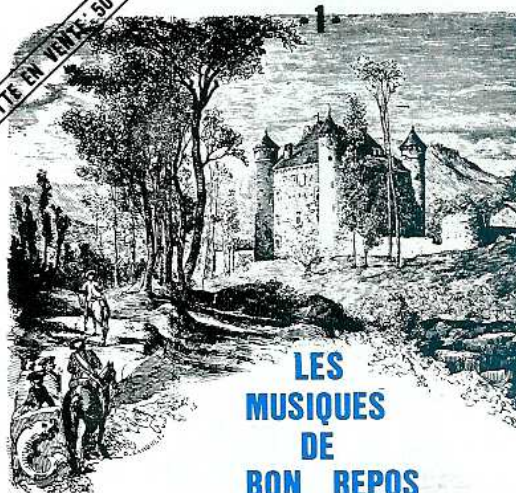
Les costumes des spectacles de 1980 et 1984 permettent de bonnes rentrées financières mais demandent un effort d'encadrement et d'entretien assez important. Certains costumes sont bien abîmés et demandent à être rénovés. Leur carte de visite est déjà bien remplie. On en a vu sur les pistes de ski de Chamrousse, d'autres sont allés au Carnaval de Venise, mais beaucoup d'associations nous en demandent aussi pour des spectacles. Faudra-t-il les louer en 1988 ou les garder pour un spectacle au château ? la question mérite d'être posée.

Les gravures et cartes de vœux du château se vendent toujours grâce à une relance cette année en direction de quelques entreprises régionales.

Cette année encore, de jeunes mariés ont fait profiter le château de Bon Repos de leur quête de mariage. Une excellente idée qui nous fait toujours énormément plaisir.

Bientôt, avec l'ouverture au public du château, nous allons essayer d'augmenter la vente des plaquettes historiques et des autres documents que nous possédons et en plus, éditer quelques cartes postales sur Jarrie et le château. Mais si vous avez d'autres idées pour augmenter de manière originale ces revenus annexes, contactez-nous, nous sommes à l'écoute !

CASSETTE EN VENTE 50 F



ASSEMBLEE GENERALE

Le **27 FEVRIER**, un vendredi, à 20 h 30, au Foyer de Haute-Jarrie, se tiendra l'habituelle Assemblée Générale des adhérents. Ceci tient lieu de convocation pour tous nos membres à qui nous demandons, comme toujours, de venir nombreux. Les comités ont bien besoin de se sentir soutenus.

A l'ordre du jour, en plus des rubriques habituelles, il y aura sûrement à décider de notre action en 1988 pour le bicentenaire de la révolution.

Si vous êtes intéressés à participer au Conseil d'Administration, ou simplement (!) vous avez des idées, contactez-nous.